

Département du Nord

Arrondissement de Douai

Canton d'ANICHE

COMMUNE

MONTIGNY EN OSTREVENT

Date de la convocation : 09/04/2026

Membres en exercice : 27

Présents : 21

Votants : 27

Procurations : 6

Démissionnaires : 0

RÉPUBLIQUE

Envoyé en préfecture le 18/05/2026

Reçu en préfecture le 18/05/2026

Publié le

ID : 059-215904145-20260518-202604160004DEB-DE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Le 16 Avril 2026 à 19h00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en Mairie, sous la présidence de M. Pascal JUMEAUX, Maire de Montigny en Ostrevent.

Étaient présents : M. Pascal JUMEAUX - M. Gérard LAURENT - Mme Martine FEHLICH
M. Stanislas SZPERKA - Mme Marie Ange DELSERT - M. Jean Christophe GUINCHI
Mme Wendy DOLATA - M. Philippe SIRIU - Mme Cathy GENEL - Mme Fabienne
WOJCIECHOWSKI - Mme Henriette Wailly - Mme Fanny TEMPESTA - Mme Gylane
JAMBART - M. Salvatore DE CESARE - Mme Rita KFOURY - Mme Annick BROUWERS
Mr Olivier BODIN - M. Hervé MORELLE - Mme Kathy POLLART
M. Stéphane BOUTRY - Mme Karine BRONSART

Procurations : M. Yazid KAHAL à Mme Marie Ange DELSERT, M. Daniel HUGOO
à M. Philippe SIRIU, M. Christian JAKEL à M. Stanislas SZPERKA, M. Nicolas LEBECQ
à Mme Cathy GENEL, M. BUQUET Julien à M. Jean Christophe GUINCHI,
Mme Malika RICCELLI à Mme Martine FEHLICH

OBJET : ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. le maire expose que l'élection des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale, désignés par le conseil municipal doit se faire en application des dispositions de l'article R 123-8 du code de l'action sociale et des familles. Il expose que la répartition des sièges conformément au principe de la représentation proportionnelle est la suivante :

- ↳ 4 sièges pour le groupe Mieux Vivre à Montigny
- ↳ 1 siège pour le groupe Montigny Terre d'Ostrevent
- ↳ 1 siège pour le groupe Montigny Rassemblement

Après avoir pris connaissance de ces dispositions le conseil municipal procède à l'élection de ses représentants au conseil d'administration.

Ont déclaré faire acte de candidature :

- Pour la liste Mieux Vivre à Montigny

Le Maire étant Président d'office, Mme FEHLICH Martine, Mme RICCELLI Malika, Mme WAILLY Henriette

- Pour la liste Montigny Terre d'Ostrevent

Mme KFOURY Rita

- Pour la liste Montigny Rassemblement

Mme POLLART Kathy

Après vote à main levée, sont désignés membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale : M. JUMEAUX Pascal - Président, Mme FEHLICH Martine, Mme RICCELLI Malika, Mme WAILLY Henriette
Mme KFOURY Rita, Mme POLLART Kathy

Résultat du vote : Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0

Délibéré les jours, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme.

Certifié par le Maire,
Pascal JUMEAUX

